

ACCUEIL DE LOISIRS

PETITES VACANCES

Pour les
enfants de
4 à 12 ans



COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION
MAUBEUGE-VAL DE SAMBRE



Du 16 au 27 février 2026

Du 13 au 24 avril 2026

Du 19 au 30 octobre 2026

À l'école
Maternelle Groupe
Céline Harcaz
de **Colleret**

À l'école Primaire
Pierre Perret de
Boussières-sur-Sambre

À l'école primaire
Pierre Devigne
de **Vieux-Mesnil**

À l'école Primaire
Beaumarchais de
Villers-Sire-Nicole

Au groupe scolaire
Oscar Cuvelier de
Ferrière-la-Petite

À l'école
Primaire de
Neuf-Mesnil

Modalités d'inscription

Hiver 2026

**Les 19, 21, 23, 26, 28, et 30 janvier
+ 2 et 4 février 2026**

Printemps 2026

**Les 16, 18, 20, 23, 25, 27, et 30 mars
+ 1^{er} et 3 avril 2026**

Automne 2026

**Les 21, 23, 25, 28, et 30 septembre
+ 2, 5, 7, et 9 octobre 2026**

Adresse :

Annexe 2 de la Communauté d'Agglomération
Maubeuge-Val de Sambre

Rue du commerce - 59600 MAUBEUGE

Horaires d'ouverture :

Le lundi et le mercredi : 8h30 - 12h30 / 13h30 - 17h30

Le vendredi : 8h30 - 12h30

Accueil à **la journée de 9h à 17h**
(le repas est à fournir par la famille,
possibilité de réchauffer sur place) ou un
accueil à **la demi-journée de 13h à 17h.**

Un péricentre sera organisé le matin de **8h
à 9h** et le soir de **17h à 18h.**



Contact

03 27 53 21 20

Enfancejeunesse@amvs.fr

Tarifs

Quotient	Tarifs à l'heure	SEMAINE 1		SEMAINE 2		DEUX SEMAINES	
		9h00-17h00 (avec prise de repas sur place)	13h00-17h00	9h00-17h00 (avec prise de repas sur place)	13h00-17h00	9h00-17h00 (avec prise de repas sur place)	13h00-17h00
de 0 à 369 €	0.20 € / heure	8,00€	4,00€	8,00 €	4,00 €	16,00 €	8,00 €
de 370 à 499€	0.35 € / heure	14,00€	7,00€	14,00 €	7,00 €	28,00 €	14,00 €
de 500 à 700 €	0.45 € / heure	18,00€	9,00€	18,00 €	9,00 €	36,00 €	18,00 €
de 701€ à 800 €	0.55 € / heure	22,00€	11,00€	22,00 €	11,00 €	44,00 €	22,00 €
au-delà de 801€	0.70 € / heure	28,00€	14,00€	28,00 €	14,00 €	56,00 €	28,00 €

Documents à prévoir pour l'inscription

- Dossier d'inscription complet dûment rempli et signé (à retirer sur le site de la CAMVS)
- Fiche sanitaire (à retirer sur le site de la CAMVS)
- Photocopie du livret de famille complet
- Attestation CAF datant de moins de 3 mois pour déterminer la participation familiale
- Attestation d'assurance en responsabilité civile de l'enfant inscrit
- Règlement de l'inscription par chèque ou espèce
- Sortie de territoire complétée et photocopie de la carte d'identité des parents
- Photocopie de la page des vaccins mis à jour du carnet de santé

Pour tout dossier incomplet ou non-paiement, l'inscription ne sera pas prise en compte.